

Éducation. Concours « Silence, on lit ! »

Le confinement n'empêche pas la lecture

DEPUIS maintenant quelques années dans les établissements scolaires, le dispositif « Silence, on lit ! » a été mis en place. Le principe est simple : partager, chaque jour, 15 minutes de lecture.

Pour ne pas perdre les bonnes habitudes, la documentaliste du collège Sainte-Marie de Valognes a décidé, en cette période de confinement, de lancer un jeu concours destiné aux 350 élèves de l'établissement pour qu'ils fassent perdurer ce qui est désormais devenu une tradition.

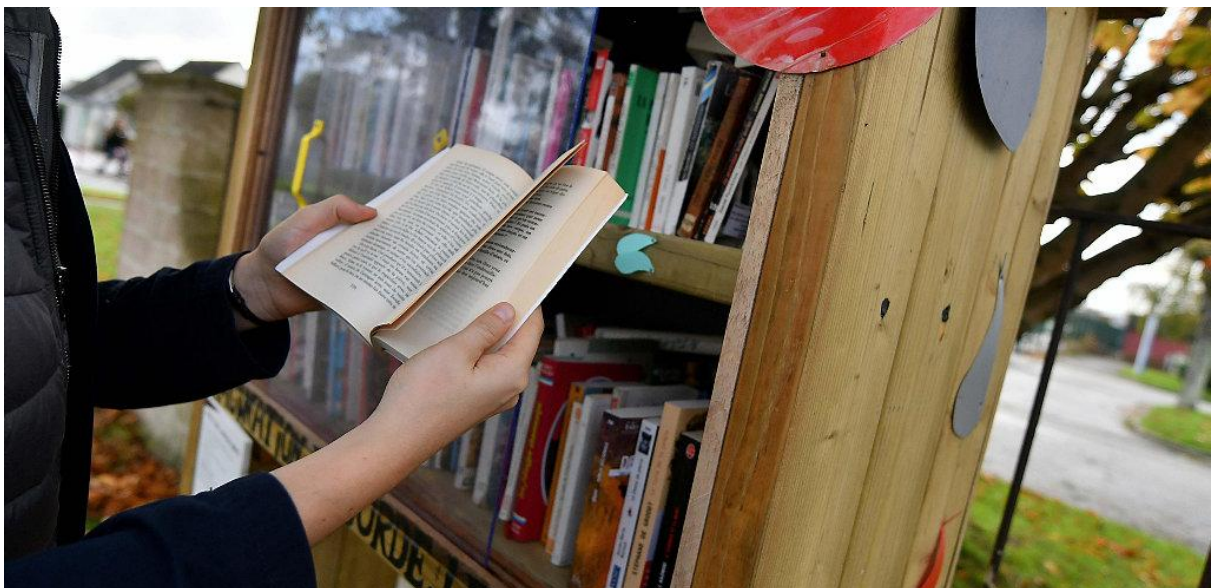
« Je propose aux enfants de se prendre en photo pendant qu'ils lisent. Même s'ils ne sont plus au collège, cela leur permet de garder un lien », souligne Frédérique Brisset, la documentaliste. Une initiative qui est vouée à durer tout le temps que devra durer le confinement.

Pour le moment, les élèves sont une poignée à avoir joué le jeu. « Je reçois quelques photos par jour. Une ancienne élève mais aussi des collègues ont participé. Et les parents peuvent le faire aussi, s'ils le souhaitent. »

Quant aux livres, le seul impératif est de lire des livres, des fictions, comme des BD ou des mangas. L'objectif sera de donner une suite à cette action originale en faisant une exposition dans le CDI du collège. Mais ça, ce sera quand tout le monde aura retrouvé les bancs de l'école.

Pour les élèves du collège Sainte-Marie qui souhaitent participer, envoyez vos photos par mail à cdi.stemarievalognes@netcourrier.com.

T. H.



Les élèves ont la possibilité de participer au concours en envoyant leur photo.

